

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	16
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assistance. Les cabarets sont moins fréquentés ; les mœurs se réforment et des habitudes condamnables, quoique traditionnelles, tendent à disparaître ; le respect humain diminue d'autant plus que la foi est plus éclairée et plus forte ; les plus petits écoliers eux-mêmes manifestent plus de goût et d'estime pour l'instruction, en voyant que leurs papas et leurs grands frères ne dédaignent pas de venir s'asseoir sur les bancs qu'ils occupent eux-mêmes.

Inutile d'ajouter que ces résultats ne sont pas acquis en un jour ; ils ne sont pas non plus complets, mais, ils vont en s'accentuant par des efforts dévoués et persévérandrs !

(*L'Eveil* ¹).

— · —

BIBLIOGRAPHIE

Ch. COLIN et Joseph GIROD. **Cours de géométrie**, première année.
Editeur : Félix Alcan, Paris, 1910.

Ce manuel répond aux exigences des programmes officiels français et il est destiné aux écoles primaires supérieures, aux cours complémentaires, aux écoles nationales d'arts et métiers de France. Il parcourt, en suivant la méthode adoptée jusqu'ici, le programme de géométrie tel qu'il est tracé, dans ses grandes lignes, aux deux premiers cours de nos écoles secondaires. Il s'efforce d'associer les théories géométriques avec le dessin et le travail manuel. Dans les exercices il y a un certain nombre de problèmes qui se rapportent au travail manuel. Chaque théorie est suivie d'un groupe de problèmes qui constituent en quelque sorte un prolongement du cours. Ceux, placés à la fin de chaque chapitre, sont des applications moins immédiates. Le manuel contient aussi des exercices et des problèmes récapitulatifs.

O. MOSER.

— ~ —

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Les nominations suivantes ont été faites :
M^{le} Desbiolles, Sophie, à La Joux, institutrice à l'école des filles de La Joux ; M^{me} Dubois, Marie, à Marly, institutrice aux écoles de Marly ; M^{le} Helfer, Jeanne, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de Morat ; M^{le} Sauterel, Lucie, à Vaulruz, institutrice à l'école des filles du Pâquier ; M. Carrard, Jean, à Corpataux, instituteur à l'école de Corpataux ; M. Progin, Oscar, à La Joux, instituteur à l'école des garçons de La Joux ; M. Rudlinger, Henri, à Burg (Châtel),

¹ Communiqué par M. F. Barbey, chef de service.

instituteur, à l'école mixte de Burg ; M^{me} Abegglen, Anna, d'Isebtwad (Berne), institutrice à l'école libre publique de Saint-Antoine ; MM. Aeby, Emile, à Saint-Ours, instituteur aux écoles de Guin ; Brasey, Lucien, à Seiry, instituteur à l'école mixte de La Verrerie (Progens) ; Descloux, Etienne, à Rueyres-Treyfayes, instituteur à l'école mixte de Tatroz (Attalens) ; Ducry, Charles, à Montet (Glâne), instituteur à l'école mixte de Seiry ; Henz, Charles, à Bâle, instituteur à l'école supérieure libre publique de Courtepin ; Loup, Arthur, de Bussy, instituteur à l'école de Prez-vers-Noréaz ; Pasquier, Ignace, à La Roche, instituteur aux écoles de La Roche.

Zurich. — Les maîtres de dessin et d'enseignement professionnel se sont réunis à la fin du mois d'août. L'assemblée eut lieu dans l'aula de l'école de Hirschengraben sous la présidence de M. Léon Genoud, directeur du Technicum. Dans son rapport, M. Genoud a constaté que la Société compte aujourd'hui 557 membres, soit 39 de plus que l'année précédente. Il a signalé les grands progrès que l'enseignement professionnel a faits en Suisse depuis un an, l'augmentation du nombre des cours professionnels, celle des apprentis qui les fréquentent, etc. Il a terminé par des remerciements aux cantons qui font tout ce qu'il est possible de réaliser dans ce domaine, encouragés par le Département fédéral de l'industrie.

M. Georges Péquignat, professeur à La Chaux-de-Fonds, a présenté, sur la question de l'art à l'école, un rapport documenté, dont les conclusions ont été admises par l'assemblée. De son côté, M. le Dr Frauenfelder a présenté un rapport sur la marche du cours d'instruction d'un mois qui vient de se clôturer à Zurich et qui a réuni 87 participants. Enfin, M. Werner-Krebs, secrétaire de l'Union suisse des Arts et Métiers, a lu un travail sur les propositions à faire au Département fédéral de l'Industrie en ce qui concerne l'enseignement professionnel, en vue de la législation fédérale sur les arts et métiers qui va être élaborée.

Saint-Gall. — La section d'éducation du *Volksverein* s'est réunie le 23 août à Wyl sous la présidence de M. Biroll, député d'Altstätten. On y a discuté sur l'importante question des classes spéciales pour enfants faibles d'esprit. Puis, on a entendu un rapport intéressant sur les écoles de perfectionnement industrielles ou agricoles et les cours préparatoires aux examens de recrues. M. le Dr Nager, de Stans, a traité la question suivante : l'école et la littérature pour la jeunesse. Ce travail abondait en observations pratiques ; il fut

suivi d'une longue discussion, au cours de laquelle il a été démontré que beaucoup de nos écoles, de nos librairies et de nos bazars sont infestés d'une littérature quelconque, venant de Leipzig, de Berlin, et que les parents ne songent pas à s'adresser, pour être fournis de lectures vraiment saines, aux librairies catholiques. On a décidé de travailler davantage pour la presse et par la presse et d'entrer en relations dans ce but avec le *Borromæus Verein* de Bâle.

Dans une conférence très applaudie, M. le Dr Feigenwinter a démontré que la pédagogie sociale est une partie de la morale, et il s'est élevé contre les théoriciens pédagogues du XVIII^e siècle de l'école de Rousseau et les économistes manchestériens du XIX^e siècle, qui ont voulu développer avant tout l'individualité de l'enfant. Ce faisant, ils sont arrivés à créer de parfaits égoïstes. Il faut que, par l'enseignement religieux, l'enfant devienne social, et social parce que catholique. M. le Dr Feigenwinter a critiqué avec énergie la manie de certains parents, commerçants et artisans, qui éloignent leurs enfants de leur sphère naturelle pour en faire des employés de bureaux. C'est là l'une des causes principales de la dépopulation des campagnes au profit des grands centres. M. Feigenwinter termine en recommandant de rendre plus pratique le programme des cours de perfectionnement, qui doivent, autant que possible, être obligatoires, et comprendre un peu d'enseignement professionnel ou industriel à la ville et un peu d'enseignement agricole à la campagne.

De son côté, M. le professeur Dr J. Cahannes, de Coire, a parlé des erreurs historiques contenues dans les manuels scolaires suisses. Il a démontré, texte en mains, que certains ouvrages d'enseignement étaient criblés d'affirmations erronées quant à la création du monde, à l'histoire des Israélites, à la vie de Jésus-Christ, à la messe, à la hiérarchie catholique, sans parler de l'Inquisition, de la Réformation, de la Saint-Barthélemy et des Jésuites. Finalement, une proposition a été acclamée par l'assemblée. Elle demande que la section historique du *Volksverein* prépare un manuel d'histoire générale pour les écoles moyennes et secondaires ainsi qu'un manuel d'histoire suisse pour les écoles primaires.

A la section d'histoire naturelle, le R. P. Dr Loetscher, d'Engelberg, a présenté un travail sur « l'histoire naturelle dans le plan d'études de nos gymnases ».

A la section pour la défense de la moralité, M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer a traité des cartes illustrées et des représentations cinématographiques obscènes, ainsi que de leur influence sur la jeunesse. En même temps, une autre section,

présidée par M. Bühler, entendait une conférence de M. le Dr Kæfer, de Bâle, sur la question si importante et trop négligée jusqu'ici de la protection des jeunes gens à leur sortie de l'école. Les dames catholiques suisses ont organisé l'Œuvre de protection de la jeune fille, qui a son siège national et international à Fribourg, et dont on sait les immenses bienfaits. Pour les jeunes gens, rien ou presque rien n'est fait. On voit encore trop de parents égoïstes qui exigent de leurs enfants un gain immédiat, et négligent, à la sortie de l'école, de les mettre en apprentissage.

Après avoir résumé l'état de la question, M. le Dr Kæfer a demandé que les catholiques suisses organisent des patronages d'apprentis, qui aient pour but non seulement le placement, mais encore la surveillance et la protection de ces jeunes gens. Outre un office central qui serait chargé du placement même, il est nécessaire de créer une fédération des groupes de jeunes gens catholiques. Il serait utile aussi d'élaborer un manuel destiné à être remis aux jeunes gens à leur sortie de l'école et dans lequel se trouveraient notamment les adresses d'hommes de confiance catholiques domiciliés dans les principales villes de Suisse.

A la séance de la section artistique, M. le Dr Fæh, bibliothécaire à Saint-Gall, a donné une conférence sur le matériel d'enseignement destiné à développer le plus heureusement la culture artistique des élèves : tableaux muraux, tableaux de décoration scolaire, projections, etc. Cette causerie fut des plus attrayantes M. le Dr Fæh ayant apporté de nombreux spécimens des collections qu'il recommandait ; la plupart de ces collections se trouvent au Musée pédagogique de Fribourg.

Berne. — Un Congrès pédagogique romand a eu lieu à Saint-Imier au mois de juillet dernier. Il a été ouvert par M. Gobat, directeur de l'Intérieur du canton de Berne. M. Louis Mercier a présenté un rapport très documenté, relatif à la protection de l'enfance par une juridiction appropriée et par la création de tribunaux spéciaux. On l'a écouté avec un vif intérêt. M. Brunot, qui a des rapports suivis avec les docteurs Liégeois et Bernheim, se demande si la suggestion ne pourrait pas être appliquée pour certains sujets. M. Bouy a communiqué les résultats obtenus par un instituteur qui a divisé sa classe en sections de dix élèves, les mauvais à côté des bons, et ceux-ci réagissent sur ceux-là. On passe enfin à la votation sur les conclusions de M. Louis Mercier. MM. Duvillard et Baatard demandent que les trois premières

soient remplacées par une proposition unique : les jeunes délinquants doivent être soumis à une juridiction spéciale. Le Congrès, a adopté la manière de voir de M. Mercier, avec une adjonction proposée par M. Duvillard, et ainsi conçue : « L'Ecole doit lutter avec énergie contre le mensonge. Les enfants reconnus moralement déficients doivent être soumis à un régime pédagogique spécial. Leur détermination relève du corps médical. »

C'est le tour de la seconde et dernière question, présentée par M. Juncker, inspecteur secondaire à Delémont. M. Brunot a développé des idées originales sur l'enseignement de la grammaire et de la rédaction à l'école primaire. A part une modification de forme purement rédactionnelle, le Congrès a ratifié les conclusions de M. Juncker. La journée officielle s'est ouverte par une admirable conférence de M. Brunot, professeur, de Paris, sur l'histoire de la grammaire et de la langue française.

Les affaires d'administration n'ont demandé que très peu de temps. MM. Guex, pour la partie rédactionnelle, et Perret, pour la situation financière, ont présenté des rapports sur l'*Educateur*. Avec enthousiasme il a été décidé que le prochain congrès aura lieu à Lausanne en 1914, en même temps que le cinquantenaire de la Pédagogique.

Au banquet de midi, M. Rosier, chef du Département de l'Instruction publique de Genève, a remercié très vivement Saint-Imier et le Comité sortant de charge pour l'aimable réception qu'ont trouvée les congressistes. Puis, passant à un autre sujet, l'honorable conseiller d'Etat s'est catégoriquement prononcé en faveur de l'augmentation de la subvention fédérale pour l'école primaire. On ne saurait jamais trop faire de sacrifices, s'ils sont bien compris, pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse suisse.



AVIS. — Au cours de Directeurs de chant, donné à Romont, les recueils d'accompagnement d'orgue pour l'édition vaticane ont été mis à la disposition des participants. L'un d'eux a disparu. L'organiste qui pourrait encore l'avoir à l'examen est prié d'en avertir le soussigné. Jos. BOVET, prof.

